

A Chanverrie, le 08 décembre 2022

**Objet :** Conseil Communautaire

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter à la prochaine réunion du Conseil Communautaire du Pays de Mortagne qui se déroulera le :

**Le mercredi 14 décembre 2022**

**à 19h00**

**Au siège du Pays de Mortagne**

**Ordre du jour :**

1. Avenant numéro 4 relatif à la prorogation de la concession d'aménagement de la ZAC du Soleil Levant
2. Projet de fonctionnement de la Micro-Folie du Pays de Mortagne
3. Charte d'adhésion au réseau Micro-Folie
4. Demande de fonds de concours exceptionnel de la commune de Saint-Malo-du-Bois : aménagement sentier pédestre centre bourg
5. Demande de fonds de concours exceptionnel de la commune de Mortagne : Fonctionnement de l'équipement Vendée Vitrail – saison 2022
6. Avenant à la convention de l'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat
7. Règlement et dispositif d'aides à la « Pierre » d'amélioration de l'habitat
8. Fixation des redevances relatives à la gestion du terrain d'accueil des gens du voyage, situé au lieu-dit « le pont Saint-Philbert » à Mortagne-sur-Sèvre.
9. Versement perte d'exploitation
10. Demande de fonds de concours de la Commune de Mortagne-sur-Sèvre : « Fonctionnement de l'équipement Ludothèque 2022 »
11. Délégations du Conseil Communautaire au Président et au Bureau Communautaire - Modification
12. Décision modificative n°6 Budget Principal n°43300 2022
13. Décision modificative n°2 Budget Annexe n°43301 Service Public d'Assainissement Collectif des Eaux Usées (SPAC EU)
14. Décision Modificative n°2 au budget annexe Immeubles de Rapport Maisons de santé Pluridisciplinaire (MSP) 2022 n°43304 dont le SIRET est le n°248 500 662 00320, annexé au budget principal de la Communauté de Communes du Pays-de-Mortagne

15. Décision Modificative n°2 au budget annexe Pépinière d'entreprises Créadis 2022 n°43307, annexé au budget principal de la Communauté de Communes du Pays-de-Mortagne
16. Décision Modificative n°1 au budget annexe Zone d'Activités Economiques de Maunit 2022 n°43315, annexé au budget principal de la Communauté de Communes du Pays-de-Mortagne
17. Décision Modificative n°1 au budget annexe Zone d'Activités Economiques de La gare 2022 n°43318 dont le SIRET est le n°248 500 662 00163, annexé au budget principal de la Communauté de Communes du Pays-de-Mortagne
18. Décision Modificative n°1 au budget annexe Zone d'Activités Economiques de Le Coudreau 2022 n°43321 dont le SIRET est le n°248 500 662 00205, annexé au budget principal de la Communauté de Communes du Pays-de-Mortagne
19. Décision Modificative n°1 au budget annexe Zone d'Activités Economiques de La Bête 2022 n°43322 dont le SIRET est le n°248 500 662 00213, annexé au budget principal de la Communauté de Communes du Pays-de-Mortagne
20. Décision Modificative n°1 au budget annexe Zone d'Activités Economiques de L'Audouinière 2022 n°43326 dont le SIRET est le n°248 500 662 00262, annexé au budget principal de la Communauté de Communes du Pays-de-Mortagne
21. Engagement, liquidation et mandatement de dépenses d'investissement en attendant l'adoption du budget 2023 dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2022
22. Révision libre de l'Attribution de Compensation sous forme d'Attribution de Compensation d'Investissement 2022
23. Transformation Du budget annexe n°43301 S'ervice Public d'Assainissement Collectif des Eaux Usées (SPAC EU) dépourvu de la personnalité morale de droit public sans autonomie financière en budget annexe dépourvu de la personnalité morale de droit public doté de l'autonomie financière dont le SRET est le n°248 500 662 00338.
24. Transformation Du budget annexe n°43302 S'ervice Public d'élimination des déchets ménagers et assimilés dépourvu de la personnalité morale de droit public sans autonomie financière en budget annexe dépourvu de la personnalité morale de droit public doté de l'autonomie financière dont le SIRET est le n°248 500 662 00312.
25. Transformation Du budget annexe n°43305 S'ervice Public d'Assainissement Non Collectif des Eaux Usées (SPANC EU) dépourvu de la personnalité morale de droit public sans autonomie financière en budget annexe dépourvu de la personnalité morale de droit public doté de l'autonomie financière dont le SIRET est le n°248 500 662 00239.
26. Marché CC 2022-356 Prestations d'assurances pour les besoins de la Communauté de Communes et le Syndicat du Vendéopole en groupement
27. Modification du tableau des effectifs

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

 Le Président,

Guillaume JEAN

